

CADETS DE GENÈVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 2 avril 2025 – PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'Assemblée générale

du mercredi 2 avril 2025

Mis à disposition sur le site internet accessible aux membres actifs

INTRODUCTION

Eric Burdet, président de l'association introduit la séance :

« Mesdames et Messieurs,

En tant que président de l'association des Cadets de Genève, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette assemblée générale.

Je salue :

- *La présence des membres actifs de l'association, en particulier les élèves des Cadets majeurs ainsi que les personnes qui représentent des élèves mineurs ;*
- *La présence des membres du comité ;*
- *La présence de M. Lanfrey, directeur de l'école des Cadets et de Mme Rachel Lam, en charge de l'administration.*

Je vous prie d'excuser l'absence de notre fiduciaire Comptabilis, représentée par M. Patrick Daenger, qui représente également la société GAS Global Audit Services SA, notre réviseur actuel.

L'assemblée a été convoquée durant le 1^{er} trimestre de l'année civile, conformément à l'art. 14 des statuts.

La convocation a été envoyée le 18 mars, ce qui représente un léger retard par rapport aux délais légaux et statutaires. Cependant, étant donné que la date avait été annoncée à la fin du mois de janvier et que nous n'avons reçu aucune remarque à ce sujet, ni sur le contenu de l'ordre du jour, je considère qu'il n'y a pas lieu d'invalidier cette assemblée générale.

Si quelqu'un dans l'assemblée a un avis différent, je l'invite à se manifester. »

Aucune personne ne se manifeste.

Il a été envoyé 199 convocations, au moins trois semaines à l'avance, à l'ensemble des membres actifs de l'association :

21 membres sont présents, soit 10,6 %

16 membres se sont excusés, soit 8,0 %

162 membres sont absents et non excusés, soit 81,4 %

L'assemblée est donc régulièrement constituée ; elle peut valablement délibérer et voter.

Eric Burdet déclare ouverte l'Assemblée générale annuelle des Cadets de Genève.

Il rappelle :

- Les votes se déroulent à main levée, sauf décision contraire à l'assemblée (au moins 20 membres).
- Les membres actifs, représentantes ou représentants légaux d'un ou de plusieurs élèves mineurs, ont droit à un vote par famille.
- Chaque élève majeur membre actif a droit à un vote.

CADETS DE GENÈVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 avril 2025 – PROCÈS-VERBAL

ORDRE DU JOUR

PROCÈS-VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 27 MARS 2024

Le PV a été mis à disposition de tous les membres sur le site des cadets www.cadetsge.ch.

Il n'y a pas eu de remarques par retour de courriels.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Il est rappelé que les décisions de l'AG (telles que l'approbation des rapports et des comptes, l'adoption du budget), sont prises à la majorité des voix exprimées (art. 15.3).

Deux scrutatrice et scrutateurs sont nommés : Harald Wendler et Valérie Droux.

LECTURE DES RAPPORTS DE GESTION (CF RAPPORTS D'ACTIVITE)

Les différents responsables ont remis leur rapport respectif pour l'année 2024 :

- Eric Burdet pour le rapport du président ;
- Serge Thiebaud pour le rapport de la commission musicale ;
- Pierre Lanfrey pour le rapport du directeur ;
- Rachel Lam pour le rapport financier.

RAPPORT DE L'AUDITEUR AUX COMPTES, EXERCICE 2024

Rachel Lam présente les comptes tels que révisés par la société GAS Global Audit Services SA.

Il est rappelé que la mission du réviseur consiste à valider les comptes présentés en s'assurant qu'ils sont conformes à la loi et aux statuts.

DELIBERATION ET VOTE SUR LA GESTION DU COMITE

Les différents rapports de gestion sont approuvés à la quasi-unanimité, avec une abstention.

Le rapport de l'auditeur aux comptes est approuvé à l'unanimité.

BUDGET 2025 : PRESENTATION, DÉLIBÉRATIONS ET VOTE

Présentation du budget 2025 par Rachel Lam.

Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité.

CADETS DE GENÈVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 avril 2025 – PROCÈS-VERBAL

INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES DU COMITÉ

Le comité de l'école fonctionne sur un mode bénévole et l'aide des parents est nécessaire et bienvenue ; plus les équipes sont garnies de personnes de bonne volonté, plus le travail est judicieusement réparti, voir alterné. Les membres élus actuels et élus sont à ce jour :

Comité et Commission musicale

BURDET Eric, président et membre de la commission musicale

INFANTE Milva, vice-présidente, membre de la commission musicale et responsable instruments

LAM Rachel, secrétaire (voix consultative)

GUIGNARD Christine, responsable des archives

HORTMANN-VERSONDERT Katrin, responsable des costumes

MONDO Marcello, responsable de la buvette

MONDO Severine, responsable qualité

THIEBAUD Leonella, co-responsable de la communication

THIEBAUD Serge, membre de la commission musicale et co-responsable de la communication

MERMOD Thierry, membre

NOATYNSKA Anna, membre

Eric Burdet ajoute :

« Je tiens à vous remercier pour le travail remarquable que vous avez accompli, ainsi que pour votre engagement et votre dévouement. Vos compétences, votre volonté de faire prospérer notre école, ainsi que le temps, l'énergie et les idées précieuses que vous investissez, sont essentiels au bon fonctionnement de notre organisation. Vos qualités humaines sont également très appréciées.

C'est un véritable privilège de collaborer avec vous, et je suis convaincu qu'ensemble, nous continuerons à faire de notre association un lieu dynamique et inspirant.

Merci encore pour tout ce que vous faites. »

NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES

Le comité accueille depuis la rentrée 2024 trois nouveaux membres :

- SCHUWEY Silvia
- PEREZ Père
- ZUERCHER Habiba

Les trois nouveaux membres sont acceptés par acclamation au sein du comité.

NOMINATION DES MEMBRES D'HONNEUR

Eric Burdet propose de nommer Nicolas Hürzeler membre d'honneur des Cadets de Genève

La nomination est acceptée à l'unanimité.

CADETS DE GENÈVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 avril 2025 – PROCÈS-VERBAL

MODIFICATION DES STATUTS

Les statuts actuels intègrent les principes de la communication inclusive tels que définis dans la directive transversale de l'État de Genève. Ils ont été validés par le DIP dans le cadre du processus d'accréditation. Le comité a identifié certains points à clarifier ou à modifier pour s'adapter aux pratiques actuelles.

Cependant, il est prématuré de proposer des modifications à ce stade, car celles-ci doivent d'abord être discutées et obtenir un consensus au sein du comité.

C'est pourquoi, bien qu'imparfaits, Eric Burdet propose de conserver les statuts dans leur état actuel pour le moment.

Par ailleurs, le comité travaille également sur des modifications du règlement d'application des Cadets de Genève, notamment en ce qui concerne le rachat des instruments, le prêt et le retour des instruments ainsi que l'attribution des prix d'assiduité. Le comité tiendra informés les membres de l'association des modifications une fois qu'elles seront entérinées.

REMERCIEMENTS

Rachel Lam prend la parole afin de remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à l'organisation de l'échange culturel au Japon

(CF rapport d'activité échange culturel au Japon)

PROPOSITIONS

Pas de propositions

COMMUNICATIONS DU COMITE ET DIVERS

- Rendez-vous au BFM le dimanche 25 mai 2025 à 17h00.

Fin de la séance à 21h30

Genève, le 2 avril 2025

Eric Burdet
Président